

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je ne puis me rappeler avoir eu de tels entretiens dans ni l'un ni l'autre cas, mais je répète ce que j'ai dit hier. Ni avant le budget, qui n'est pas en litige parce que la taxe fut imposée à nouveau à un taux accéléré dans le budget du 18 novembre . . .

M. McGrath: Un taux accéléré? Il s'agissait de la même taxe.

M. Turner (Ottawa-Carleton): En fait, la taxe était de 3 p. 100 dans le budget du 6 mai et de 10 p. 100 dans le budget du 18 novembre. On prétendait, sauf erreur, que la taxe sur les bateaux devait être supprimée, ce qui n'a bien sûr pas été le cas. J'ai affirmé très catégoriquement hier que ni avant l'exposé budgétaire ni entre l'exposé budgétaire et la présentation de la modification qui visait à supprimer la taxe sur les bateaux, je n'en ai touché mot à qui que ce soit sauf à mes collègues du cabinet quand celui-ci a été saisi de la question. C'est là la procédure que j'ai suivie à l'occasion de cinq budgets et dans le cas de cinq ensembles de mesures budgétaires.

LA POSSIBILITÉ DE DIVULGATION PAR LES FONCTIONNAIRES
MINISTÉRIELS DE RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA TAXE
SUR LES EMBARCATIONS—DEMANDE DE PRÉCISIONS

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Dans la déclaration sous serment dont a parlé mon collègue le député de Saint-Jean-Est, le déclarant précise qu'il savait deux semaines avant la présentation du budget du 18 novembre que la taxe d'accise de 3 p. 100 prévue dans le budget du 6 mai allait passer à 10 p. 100 dans le nouveau budget; d'autre part, il affirme que cette information lui a été fournie par le secrétaire parlementaire. Dans ces conditions, le ministre nous dirait-il s'il a vérifié s'il y avait eu des fuites au sein de son ministère à ce sujet?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je me suis renseigné auprès des hauts fonctionnaires du ministère qui m'ont confirmé que cette information n'avait en aucun cas été transmise ni au secrétaire parlementaire ni à quelque député que ce soit.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

M. REID—DEMANDE D'EXPLICATION DES PROPOS RELATIFS À
LA CONNAISSANCE PRÉALABLE DU PROJET DE
MODIFICATION DE LA TAXE SUR LES EMBARCATIONS

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au président du Conseil privé une question qui s'adresse à son secrétaire parlementaire, député de Kenora-Rainy River. Elle découle directement de ce que vient de dire le ministre des Finances. J'aimerais que le député explique à la Chambre si les paroles qui lui sont attribuées sont exactes, si, en tant que secrétaire

Questions orales

parlementaire, il était au courant des changements apportés au budget de novembre, qui ont été appliqués en janvier. Il aurait dit qu'il était au courant des changements avant leur application, c'est-à-dire avant janvier. Voici ce qu'il aurait dit:

Nous avons fait des intrigues de couloir et nous savions environ six semaines avant l'annonce officielle que la taxe ne toucherait pas les embarcations, seulement les moteurs.

J'aimerais que le député dise si c'est exact et dans l'affirmative, comment il a réussi à le savoir exactement?

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je ne savais pas exactement que l'on allait supprimer cette taxe sur les embarcations. Je savais, tout comme bien des députés je pense, que cette taxe allait être modifiée. Les députés qui ont lu le hansard d'hier, et non pas le texte déformé publié dans la *Gazette* de ce matin, savent que j'ai parlé d'un député d'en face qui a confirmé qu'il prévoyait la suppression de cette taxe, car il avait écouté attentivement les débats. Je conseille aux députés qui aimeraient vérifier cela de lire le hansard d'hier ainsi que les témoignages du comité des privilèges et élections du 6 mars 1975, à la page 12 ou 15. Je ne veux pas citer le nom du député.

M. Broadbent: Pourquoi pas?

M. Reid: On m'a également demandé si, à titre de secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, on m'avait dit que la taxe serait modifiée. La réponse est non. Tout ce que l'on me dit à titre de secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, c'est ce que les leaders à la Chambre se disent entre eux à diverses occasions.

● (1120)

M. REID—LA POSSIBILITÉ DE DIVULGATION À CERTAINS
COMMETTANTS DE LA MODIFICATION DE LA TAXE SUR LES
EMBARCATIONS AVANT LA PRÉSENTATION DU BUDGET

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, on a signalé que des néo-démocrates, après avoir fouillé leur mémoire et leur correspondance au sujet de conversations qu'ils auraient eues avec le ministre et des fonctionnaires, quand certains d'entre eux faisaient le même genre de requête que le député lui-même, n'ont trouvé dans leur correspondance aucune indication absolue de la modification fiscale. En fait, ils se sont fait répondre bien clairement par le ministre des Finances que ces questions étaient confidentielles; ils ont communiqué leur incertitude à leurs commettants, sans laisser entendre qu'ils savaient quelque chose. D'ailleurs, aucun de nous n'avait de renseignements de la nature de ceux du député. Compte tenu de la lettre qu'il a envoyée à M. Nelson le 19 décembre, dans laquelle il disait notamment:

... je crois comprendre qu'on va tout probablement supprimer la taxe d'accise sur les bateaux, mais non sur les moteurs.

Le député a-t-il eu, avant ou après cette lettre, mais avant la présentation des modifications budgétaires à la Chambre, une conversation téléphonique avec M. Nelson ou avec quelqu'autre particulier concernant les modifications à venir et a-t-il laissé entendre dans ses entretiens qu'il savait quelque chose de ces modifications?